

**Registre des décisions prises par la directrice générale
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique***

Le 11 mai 2020

Rapport des décisions prises ce jour par la Direction générale en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Adoption du rapport des décisions prises par la Direction générale le 27 avril 2020.

DG-20-05-55 M^{me} Caroline Dupré, directrice générale, adopte tel quel le rapport des décisions qu'elle a prises le 27 avril 2020.

Démission pour retraite

DG-20-05-56 M^{me} Caroline Dupré prend acte de la démission pour retraite de M^{me} Brigitte Sarrazin, directrice de l'école Roger-Labrègue ainsi que l'école Notre-Dame, à compter du 25 septembre 2020 au soir, et la remercier pour ses services.

Octroi d'un contrat pour le réaménagement du parc-école de l'école Larocque – projet 1920-LAR-01

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « *Maintien des bâtiments* » - 2019-2020;

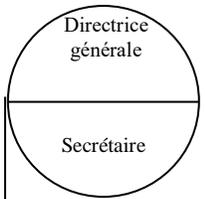
CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1920-LAR-01 en vue d'engager une entreprise pour le réaménagement du parc-école de l'école Larocque;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant du contremaître au dossier, M. Philippe Ménard, ingénieur;

DG-20-05-57 M^{me} Caroline Dupré, directrice générale :

- octroie le contrat à Excavation Laflamme et Ménard, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 208 069,00 \$ taxes exclues;
- autorise le directeur du Service des ressources matérielles, M. Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

**Registre des décisions prises par la directrice générale
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique***



Directrice générale

Secrétaire général

